

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

**Tarifs entrées Arnaga
2020-2021**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
19 novembre 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak : 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Yolande Huguenard, Mme Corinne Othatcegy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Yolande Huguenard à Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Corinne Othatcegy à Mme Eliane Noblia, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Carmen Gonzalez, M. Camille Jenvrin à Mme Bernadette Jougleux.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Devèze, adjoint, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs d'entrée à Arnaga pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 :



- Adultes individuels : 8,50 €
- Groupes adultes (accompagnant et chauffeur : gratuit) à partir de 15 personnes : 7,00 €
- Collégiens, lycéens, étudiants : 4 €
- Scolaires et enfants de 7 à 11 ans inclus : 2,50 €
- Handicapé : 4 €, accompagnant : 4 €
- Groupes handicapés (accompagnant et chauffeur : gratuit) : 3,50 €
- Demandeurs d'emploi : 4 €
- Tarif préférentiel «partenaires touristiques» (VVF, CE, Carte Gîtes plus, route historique, Sites et Musées...) et enseignants : 7,00 €
- Enfants de moins de 7 ans : gratuit
- Tarif famille : gratuit à compter du 3^{ème} enfant
- Tarif spectacle : 13 €
- Atelier scolaire : 2,50 €/élève
- Visite guidée avec audiophone (tout public) : + 1 €
- Visite prestige jusqu'à 6 personnes : 300 €
- Rendez-vous aux jardins (exposants) : 40 €

- Manifestations nationales
 - ✓ Accès jardin : gratuit
 - ✓ Accès maison
 - Adultes individuels : 4 €
 - Collégiens, lycéens, étudiants : 2,50 €
 - Moins de 12 ans : gratuit

Autres gratuités : habitants de Cambo-les-Bains, agents de la ville de Cambo-les-Bains, membres de l'association « Les Amis d'Arnaga », détenteurs de la carte ICOM (conservateurs musées) ou ICOMOS (conservateurs Monuments historiques).

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/11/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/11/2018